

**RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DU CANADA :
PLAN D'ACTION DIRECTEUR POUR UNE STRATEGIE
DE SORTIE RESPONSABLE ET EFFICACE
DE LA PRODUCTION DU TABAC AU CANADA**

Préparé par :

Tobacco Farmers in Crisis

C.P. 99, Simcoe, Ontario N3Y 4K8
Tél.: (519) 426-3701 Tc : (519) 426-8053

Un organisme agricole à but non-lucratif
visant une politique de contrôle juste et équitable pour les producteurs de tabac
forcés d'abandonner une profession légale au Canada

Août 2005
(Révisé en octobre 2006)

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE <i>TOBACCO FARMERS IN CRISIS</i>	2
LE PROBLÈME	2
Historique	3
Implications sociales et de santé publique	4
Implications économiques.....	5
Tobacco Adjustment Assistance Program	5
LA SOLUTION	6
Plan d’action directeur.....	6
Principes directeurs.....	7
Buts de la stratégie de sortie.....	8
Cibles de la stratégie de sortie.....	8
Administration.....	10
Financement requis.....	10
Sources de financements proposées.....	10
 ANNEXE A	
Commission présidentielle U.S. pour améliorer les occasions économiques dans les communautés qui dépendent de la production du tabac tout en protégeant la santé - Le tabac à l’heure des décisions – Un appel à l’action Rapport final – 14 mai 2001.....	12
 ANNEXE B	
Présence accrue de feuilles de tabac étrangères dans les cigarettes canadiennes & Présence accrue de cigarettes moins chers dans le marché canadien.....	14

À PROPOS DE TOBACCO FARMERS IN CRISIS

Tobacco Farmers in Crisis (TFIC) est un organisme à but non-lucratif reconnu par le fédéral qui oeuvre pour le bénéfice des familles agricoles canadiennes qui se voient forcées d'abandonner une profession et des moyens d'existence légaux au Canada. Cet organisme composé d'adhésions volontaires représente la vaste majorité des producteurs de tabac actifs au Canada (1084 propriétaires de quotas représentant plus de 700 familles de producteurs de tabac) faisant actuellement face à des contraintes économiques débilantes dû aux politiques gouvernementales contradictoires sur le tabac et le contrôle du tabac. Les familles agricoles en question auront, dans certains cas, investi plus de 5 générations d'engagement professionnel important, de sacrifices personnels et d'investissements financiers.

TFIC reconnaît l'importance du contrôle du tabac et du rôle que doit jouer le gouvernement dans ce dossier extrêmement public et controversé. Ses membres sont eux-mêmes des mères et des pères, des tantes et des oncles, des fils et des filles, des amis et des collègues. Quoique les investissements professionnels des membres puissent être reliés à un sujet et un produit de plus en plus controversés, son engagement personnel est néanmoins dirigé vers des politiques publiques responsables et efficaces du contrôle du tabac.

L'adhésion à TFIC des familles de producteurs de tabac de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de l'Ontario est facultative, mais ses membres doivent obligatoirement adhérer au Ontario Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board (OFCTGMB) et l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec (OPTJQ). Contrairement au OFCTGMB et a l'OPTJQ, cependant, le mandat de la TFIC se concentre uniquement sur le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de sortie pour les producteurs de tabac au Canada – au fur et à mesure que les récoltes diminuent.

LE PROBLÈME

Une implication/partenariat productif et lucratif de la part du gouvernement avec les familles agricoles de tabac canadiennes recule à trois-quarts de siècle. Si les gouvernements canadiens sont maintenant engagés à mettre fin à la production du tabac dans notre pays, alors ceux qui ont investi leurs vies dans cette exploitation conjointe qui date depuis longtemps, ont droit à une compensation juste. Il est important de noter que les politiques contradictoires du gouvernement sur le tabac, au fil des ans, ont indirectement placé un fardeau économique de plus en plus lourd et important sur ces familles agricoles canadiennes qui continuent de desservir le marché du tabac provenant du Canada à travers le Canada. En réalité, la dévastation économique que doivent affronter les producteurs de tabac au Canada, n'est pas dû autant à la diminution du tabagisme dans notre pays qu'au résultat des politiques du gouvernement - lesquelles ont indirectement et de plus en plus encouragé la contrebande de tabac, l'augmentation du nombre des micro producteurs et l'utilisation de plus en plus grande de feuilles de tabac provenant de l'étranger dans les cigarettes fabriquées au Canada.

Le TFIC cherche à améliorer pour ses membres les résultats peut-être fortuits de ces politiques mais inévitables dans notre pays.

Historique

- Les producteurs de tabac canadiens entretiennent une relation de travail productive et responsable avec les gouvernements canadiens depuis plus de 80 ans.
- Avec l'approbation, l'encouragement et le support de leur gouvernement, des générations de familles agricoles canadiennes ont lourdement investi leur temps dans ce qui est toujours une industrie légale dans notre pays.
- Les gains monétaires pour les gouvernements canadiens, uniquement en ce qui a trait aux revenus de taxes sur le tabac dans les 15 dernières années sont, au bas mot, estimé à plus de 75 \$ milliards. Avec un marché intérieur encore viable (quoique déclinant) de 5 millions de fumeurs qui consomment environ 40 milliards de cigarettes et 230 millions de cigares annuellement, les gouvernements canadiens peuvent s'attendre à recevoir facilement 100 \$ milliards de plus en revenus de taxes de tabac dans les prochains dix ans.
- Depuis dix ans les gouvernements canadiens ont investi bien au-delà de 500 \$ millions pour le contrôle du tabac. Leurs investissements dans la protection de la santé, la prévention des maladies, la lutte contre le tabagisme et les activités de dénormalisation de l'industrie sont appelés à augmenter considérablement dans un avenir rapproché. Tandis que Santé Canada a proactivement invité ses partenaires ministériels à la table en 2001 (soumission conjointe du Conseil du trésor concernant la stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme / 480 \$ millions en 5 ans), l'implication de l'Agriculture a complètement été ignorée. Le ministère qui serait subséquemment le plus affecté par l'agenda émergent du contrôle du tabac au Canada, n'aurait aucune occasion de fournir l'expertise nécessaire pour assurer la participation des producteurs canadiens et l'engagement nécessaire du gouvernement en ce qui a trait à un processus de politique publique responsable concernant le dossier fédéral sur le tabac.
- Les producteurs de tabac canadiens ont toujours travaillé honnêtement et avec dignité dans un secteur qui, depuis très longtemps, était perçu comme une entreprise honorable et bien respectée.
- Dans les deux dernières décennies le rôle de leader qu'à acquit le Canada dans l'agenda public du contrôle du tabac a intentionnellement changé les attitudes du public envers la production de tabac au Canada.
- Dans les 5 dernières années, surtout, les politiques contradictoires du gouvernement sur le tabac et le contrôle du tabac ont encouragé les familles agricoles de tabac à investir davantage dans les infrastructures (p.ex. conversions de fours en 2001) tout en minant son habileté à desservir le marché intérieur toujours existant et viable.
- Un autre résultat des politiques contradictoires du gouvernement a été une augmentation importante au cours des dernières années de l'approvisionnement dans des pays à main d'œuvre bon marché pour satisfaire aux besoins toujours existants du marché canadien (c.-à-d. 80 millions de livres de feuilles de tabac) depuis quelques années (voir Annexe B).

Implications sociales et de santé publique

La politique actuelle du gouvernement (ou l'absence de celle-ci) sur la production du tabac, en réponse aux tendances intérieures émergentes, par exemple celles énoncées ci-dessus, mine l'esprit même de la convention cadre de l'OMS sur le contrôle du tabac, la stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, la stratégie nationale pour la lutte contre le tabagisme et les stratégies provinciales du contrôle du tabac d'un bout à l'autre du pays.

Permettre l'externalisation des besoins de production du pays équivaut à l'exportation, en toute connaissance de cause, de nos problèmes de contrôle de tabac à des pays en voie de développement qui ne soupçonnent rien. Les implications beaucoup plus grandes sur la société et la santé publique des gouvernements canadiens qui encouragent la production de feuilles de tabac étrangères pour supporter notre marché intérieur, incluent:

- Potentiellement encourager, sinon faciliter les pays en voie de développement à devenir économiquement dépendant du tabac comme culture.
- Potentiellement contribuer à, si non faciliter la main d'œuvre infantile/esclavage dans d'autres pays.
- Potentiellement contribuer à, sinon faciliter la déforestation dans d'autres pays, comme dans le passé au Brésil à cause du processus de séchage de la feuille de tabac.
- Potentiellement permettre le développement d'un produit moins réglementé et consommé au Canada (p.ex. en résultat d'un sol à haute teneur en métal et en pesticides).
- Permettre le développement d'un produit de cigarette moins dispendieux et la vente sur notre marché canadien (marques économiques) – minant ainsi les objectifs du gouvernement relativement à l'accoutumance et l'accès du tabac auprès des jeunes.

En 2002, les cigarettes de marques de prestige représentaient environ 8% du marché intérieur. En 2004, ce segment a atteint 45% (voir annexe B). En 2006, ce segment représentait plus de 45% de toutes les cigarettes achetées au Canada. En terme de prix, le coût moyen au détail des cigarettes de marques de prestige au Canada était d'environ 8,25 \$ (pour un paquet de 20 cigarettes) – tandis que les cigarettes de marques économiques se vendaient pour un prix d'environ 6,50 \$ (pour un paquet de 20 cigarettes) ou approximativement 27% moins cher.

En permettant aux fabricants multinationaux d'externaliser davantage les besoins de production de tabac de notre pays, les gouvernements canadiens minent les objectifs même de santé qu'ils ont si fièrement prôné mondialement depuis dix ans. Dans ce cas, le Canada peut indéniablement protéger la santé de ses citoyens en aidant ses fermiers. Dans la moindre des choses, reprendre le contrôle sur la production du tabac au Canada atténuera l'implication du Canada dans les problèmes de contrôle du tabac auxquels les pays en voie de développement doivent faire face de plus en plus. À titre de signataire de la Convention cadre de l'OMS sur le contrôle du tabac ; à titre de membre fondateur de la Stratégie nationale de lutte contre le tabac et un champion des Stratégies pour la réduction des dommages renforcé par la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, les intentions du Canada sont très claires et très publiques. Des contrôles de production de tabac plus sévères, atteints par une relation de travail continue

responsable avec les familles agricoles canadiennes de longue date, est devenu aujourd'hui un mandat nécessaire pour l'agenda public du contrôle du tabac.

Implications économiques

Des initiatives gouvernementales récentes (rachat de quota – Tobacco Adjustment Assistance Program (TAAP) en avril 2005) conçues pour enrayer la crise économique en question, quoique bien intentionnée, aura, tout simplement en bout de ligne aggravé la situation. Depuis la conception initiale en 2004 du TAAP, les nouveaux défis commerciaux, tels que ceux décrits ci-dessus, ont miné la structure et le niveau de cette stratégie de sortie stratégique. L'offre faite aux familles agricoles canadiennes est dérisoire, injuste et inexploitable. Il vaut la peine de souligner que la compensation offerte par les gouvernements fédéral et ontarien plus tôt cette année représente moins que la moitié de l'offre faite aux familles de fermes de tabac aux É.-U. Le but du programme TAAP était de faciliter le repositionnement de l'industrie du tabac au Canada en éliminant définitivement les quotas de production de base (BPQ - Basic Production Quota) par des mises aux enchères inversées, pour faciliter la sortie des propriétaires de quotas de l'industrie du tabac et améliorer les conditions économiques des autres. Ce programme implique que le gouvernement veut conserver une production de tabac au Canada.

En dépit d'un marché toujours existant, les producteurs de tabac canadiens se retrouvent toujours incapables de satisfaire leurs obligations de remboursement de leurs dettes et le risque de perdre leurs fermes et leurs maisons. Avec une moyenne d'âge de 58 ans, une dette de plus de 400 000 \$, la dévaluation significative de leur capital et peu ou aucune opportunité d'emploi ailleurs – plusieurs producteurs de tabac canadiens ne peuvent se permettre d'accepter une stratégie de sortie qui, en bout de compte, les verrait perdre tout ce que eux et leurs familles ont honnêtement investi et travaillé pour depuis 4 à 5 générations. En fait, les producteurs canadiens sont piégés. La seule solution qui leur reste est de continuer à produire du tabac pour essayer de récupérer une partie de leurs plus récents investissements et de payer une partie de leurs factures – ou d'arrêter en perdant tout.

Les réalités sociales et économiques auxquelles font face les familles agricoles de tabac canadiennes de longue date, demandent que sincère et juste considération leur soit accordé dans la conception d'une stratégie de sortie beaucoup plus compréhensive (c.-à-d. montant de la dette actuelle, investissements personnels/professionnels, besoin du support de la communauté, besoin d'une infrastructure qui supporte d'autres possibilités d'emplois, recouvrement des pertes économiques antérieures et futures, etc.)

Tobacco Adjustment Assistance Program (TAAP)

Le TAAP fédéral a dépensé 67 \$ millions (entre le Québec et l'Ontario) pour réduire les quotas de tabac. Les producteurs de tabac du Québec n'ont donc plus de système de quota et un grand nombre se sont retirés de la production du tabac. L'Ontario a reçu 700 offres dans le cadre des enchères inversées, mais seulement environ 225 ont été acceptées à cause du financement limité disponible. Les gouvernements provinciaux du Québec et de l'Ontario ont offert des fonds supplémentaires aux producteurs qui se sont retirés par l'entremise du programme. L'argent était urgemment attendu par plusieurs fermiers qui étaient en détresse financière grave. L'Ontario a dépensé 50 \$ millions dont 35 \$ millions pour les fermiers et 15 \$ millions pour leurs

communautés. Tel que démontré par les offres qui n'ont pas été considérées dû au montant limité de financement, il est clair qu'il existe un besoin pour une stratégie de sortie plus compréhensible et responsable.

LA SOLUTION

Une proposition gagnante pour les gouvernements canadiens et les canadiens serait atteinte par le développement d'une stratégie de sortie de production de tabac ordonnée – avec emphase sur l'approche approvisionnement du contrôle du tabac. Une telle approche améliorerait le travail entrepris pendant la dernière décennie par le gouvernement et le secteur canadien de la santé.

Il est important de se rappeler que les implications économiques et sociales sur la santé, les tendances émergentes de la production de tabac au Canada continuent de menacer, non seulement le secteur agricole, mais l'agenda globale de contrôle du tabac de tout le Canada. Il existe un besoin plus pressant que jamais pour que le Canada d'accroître son engagement comme leader international du contrôle du tabac, en reconnaissant et répondant avec diligence aux besoins sociaux grandissants de la santé publique dus à l'usage accru de feuilles de tabac étrangères dans les cigarettes canadiennes.

Le gouvernement fédéral doit agir maintenant pour assurer que les contrôles les plus sévères sur la qualité et le coût des produits de tabac vendus et consommés au Canada sont garantis. Ces contrôles ne peuvent être réalisés qu'au niveau de la production. Suite à cette proposition, il est important de noter que :

- Les producteurs de tabac canadiens ont cultivé le tabac sous un système de gestion d'approvisionnement depuis plus d'un demi-siècle.
- Le système de quota de l'offre et demande devra refléter les tendances actuelles (déclinantes) de la consommation intérieure (répartition 60/40 du tabac provenant de l'intérieur/exporté).
- Contrairement aux enchères inversées de TAAP, un processus plus compréhensif et responsable sera nécessaire pour permettre aux familles agricoles canadiennes de gérer de façon juste et efficace leur retraite de la culture du tabac.
- Pour fins de planification, il sera aussi nécessaire de développer un programme d'impôt défini et raisonnable pour les compagnies de tabac et les producteurs de tabac canadiens.

Plan d'action directeur

Les antécédents et l'expérience du Canada dans ce dossier controversé et important sur la santé publique a démontré depuis longtemps que les stratégies de contrôle du tabac les plus efficaces exigent une approche compréhensive et à multiples volets. Tel qu'identifié de façon soutenable par TFIC, notre proposition est basée sur la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme (c.-à-d. piliers de réduction des dommages et de prévention) pour identifier et répondre effectivement aux menaces émergentes aux objectifs de la santé publique nationale.

Inspiré davantage par le précédent créé aux É.-U., *TFIC* est d'avis que les gouvernements canadiens, les producteurs de tabac canadiens et le secteur de la santé canadienne doivent aussi s'efforcer de travailler ensemble de façon compréhensive et productive. Plus spécifiquement, la Commission présidentielle U.S. sur le tabac en 2001 est arrivée à la conclusion suivante :

- Il existe un lien inextricable entre la protection de la famille agricole de tabac et la protection de la santé ;
- Les producteurs de tabac et le public en général devraient être protégés contre les marchés étrangers injustes et largement incontrôlables.
- Pour les producteurs de tabac qui se retirent de l'industrie – une valeur exhaustive et équitable doit être attribuée à leurs quotas et investissements dans les terrains, les bâtiments et l'équipement spécialisé.

La Commission présidentielle U.S. sur le tabac en est venu à admettre que : aussi bizarre que cela peut paraître, *une base commune existe entre les producteurs de tabac, les gouvernements et le secteur de la santé.* (Voir Annexe A).

Principes directeurs

Il est suggéré que les gouvernements participants, les organismes de la santé publique, les organisations agricoles et les compagnies de tabac fondent leurs discussions relatives à la stratégie de sortie sur les principes communs suivants :

- Un plan auquel tous les intervenants adhèreraient volontairement et en coopérant.
- Un plan juste qui traite les familles agricoles canadiennes avec dignité et respect – et de plus prévoit le retrait progressif du tabac avec un minimum de déplacement économique et de détresse.
- Un plan responsable qui supporte directement les objectifs de la santé publique, à savoir l'adaptation de l'approvisionnement de tabac provenant du Canada à la demande – en adoptant le rapport production intérieure/exportation traditionnel de 60/40 jusqu'à ce que les règles et règlements canadiens puissent être effectivement mandatés.
- Un plan canadien conçu par les canadiens pour les canadiens.
- Toutes les cigarettes vendues au Canada doivent contenir au minimum 90% de feuilles cultivées au Canada – pour satisfaire les objectifs de réduction des dommages à la santé.
- Non-conformité par les compagnies de tabac qui vendent des cigarettes au Canada résultera en pénalités.
- Non-conformité par les producteurs de tabac qui adhèrent au programme de sortie résultera en pénalités.

- Le tabac continuera d’être cultivé pour répondre aux besoins des fumeurs canadiens sous le système d’approvisionnement existant.
- Les gouvernements canadiens, le secteur de la santé nationale, les organismes agricoles et les compagnies de tabac doivent déterminer l’avenir de l’industrie du tabac du Canada à partir de maintenant.
- Reconnaisant la politique de la santé, une indemnité de départ pour venir en aide aux producteurs au fur et à mesure que l’industrie décline.
- L’OFCTGMB continuera de représenter les fermiers dans les négociations de culture/récoltes.
- Détermination de la taille des cultures de tabac en Ontario pour approvisionner les marchés intérieurs et d’exportation déjà existants qui sont en décroissance.

Buts de la stratégie de sortie

1. Regrouper tous les experts nécessaires dans ce dossier public.
2. Adopter des politiques publiques efficaces et responsables pour supporter l’engagement public à long terme du Canada pour le contrôle du tabac.
3. Réassurer les contrôles les plus sévères sur la qualité, le coût et la production des produits de tabac canadiens.
4. Améliorer les normes actuelles de protection de la santé au Canada, spécialement en ce qui a trait à la réduction des dommages et aux objectifs d’accoutumance/accès aux jeunes.
5. Re-stabiliser le secteur de production de tabac canadien, ravagé inutilement par les tendances émergentes et dangereuses dans la production du tabac au Canada (p.ex. l’externalisation des besoins actuels).

Cibles de la stratégie de sortie

- La stratégie de sortie proposée tenterait de refléter responsablement le déclin de la production du tabac au Canada avec le déclin actuel de la consommation de tabac. Un tel programme chercherait à atténuer directement les tendances dangereuses de production qui surgissent présentement dans le marché intérieur.
- 4,18 \$ la livre du quota de la production de base serait indexé selon l’IPC pour les années futures au fur et à mesure que les fermiers délaissent la production.
- La valeur d’un paiement forfaitaire actuel serait établi à 2,94 \$ la livre du quota de

production de base et serait indexé selon l'IPC.

- Tous les producteurs qui se retirent de l'industrie en vertu de l'enchère inversée actuelle et le plan de paiement d'équipement financé par les gouvernements fédéral et provincial seraient admissibles à recevoir un montant additionnel de 1,22 \$ la livre, soit la différence entre les paiements déjà reçus et 2,94 \$ la livre (selon la formule de calcul utilisée).
- Les cultivateurs contractuels recevraient eux aussi des paiements (un-tiers du taux payé aux détenteurs de quota).
- Les détenteurs de quota et les cultivateurs contractuels qui acceptent une indemnité de départ ne pourraient plus acheter de quota ou s'engager comme cultivateurs contractuels – sauf une exception. L'exception s'appliquerait aux personnes qui ont cultivé sous contrat et détenaient aussi un petit quota – 250 000 livres ou moins. La logique pour cette exception est que ces producteurs sont habituellement au début de leurs carrières dans la culture du tabac et devraient avoir le droit de continuer de le cultiver (pour aussi longtemps que les besoins du marché de la stratégie de sortie l'exigeront). Dans certains cas, les producteurs de tabac pourront diminuer graduellement leur production de tabac, et l'on devrait en tenir compte et leur permettre d'étaler le processus.
- Les paiements d'assurance récolte seraient remboursés en conséquence.
- Les activités de gestion d'approvisionnements se matérialiseraient sous la formule des exigences d'harmonisation pré-2001 ou les exigences de contenu canadien pour les produits provenant du Canada.
- L'Ontario Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board (OFCTGMB) continuerait de représenter les producteurs de tabac dans les négociations de production de culture et les questions de mise en marché périphériques.
- Réserver au moins 150 \$ millions supplémentaires pour supporter la communauté, le développement social et économique dans les régions de culture de tabac encore existantes au Canada – avec au moins 100 \$ millions de disponible dans les premiers dix ans et le reste par la suite. Les organismes locaux pourraient faire une demande pour ces fonds qui seraient utilisés pour :
 - Programmes de recyclage pour les cultivateurs de tabac, les contractuels et les employés des fermes de tabac et des usines de traitement et les entrepreneurs. La formation s'appliquerait aussi bien aux professions agricoles que non agricoles.
 - Des activités de recherche et de développement pour le marché agricole/économique pour des cultures autres que le tabac qui conviennent au sol et au climat de la ceinture de tabac.
 - Des projets de recherche et de développement pour le marché économique pour créer des opportunités économiques dans le traitement des aliments et autres efforts non agricoles dans la ceinture de tabac.

- Des programmes d'incitation pour des projets de diversification.
- Développement du tourisme dans et autour de la ceinture de tabac.
- Développement social et économique dans et autour de la ceinture de tabac.
- Gestion des questions réglementaires de zonage pour permettre le développement (pour raisons de diversification).

Administration

Le TFIC propose de créer un Comité de contrôle du tabac avec l'autorisation de contrôler et de mettre en vigueur la gestion adéquate de la stratégie exhaustive de sortie contrôlée de la production de tabac proposée. Un tel comité contrôlerait, analyserait et rendrait compte sur les questions qui surgissent relativement à la production de tabac, la consommation au Canada, la taxe sur le tabac, la contrebande et la fraude.

Le comité serait composé des membres suivants :

- Fonctionnaires du gouvernement (c.-à-d. principaux gouvernements et ministères)
- Représentants du secteur de la santé (c.-à-d. organismes clés)
- Groupe représentant les producteurs de tabac (TFIC)
- Ontario Flue-Cured Tobacco Growers' Marketing Board
- Fabricants aux Canada (c.-à-d. compagnies clés)
- Nominations impartiales en dehors de l'industrie qui connaissent bien les pratiques locales et commerciales

Financement requis

Le financement total requis pour le développement d'une stratégie de sortie compréhensive et responsable serait d'environ 1,2 \$ milliards – financé sur une période de 10 à 30 ans. (Remarque : ceci revient à approximativement 1% des revenus de taxes de tabac anticipées sur cette même période.)

La stratégie de sortie proposée devra être soutenue financièrement par des mécanismes générateurs de revenus sûrs et dédiés, lesquels devraient rapporter approximativement 100 \$ millions par année.

Sources de financements proposées

Le financement pourrait provenir des mécanismes suivants :

1. Utilisation des revenus du contrôle du tabac – Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme II 2006/07 – 2011 (invitant Agriculture à la table de contrôle du tabac à titre de partenaire) ; et(ou)

2. Une augmentation de la taxe fédérale sur le carton de cigarettes assigné aux activités de stratégie de sortie.
3. Récupération de plus de 1,5 milliards de dollars de taxes perdues chaque année à la contrebande en améliorant la lutte contre la contrebande. 100 millions de dollars par an pendant 10 ans pour financer les montants proposés pour la stratégie de sortie, à savoir beaucoup moins que les taxes perdues en une année.
4. Révision du régime fiscal pour prélever des taxes plus tôt pendant la fabrication (par exemple, en appliquant des taxes à tous les fabricants de filtres et de tubes de cigarettes avant leur livraison aux fabricants de cigarettes), application d'une taxe maximum au tabac brut et traité tout en accordant des rabais aux détenteurs d'exemptions, pour créer un environnement fiscal équitable pour tous les fabricants légaux et illégaux de cigarettes et récupérer davantage de taxes sur le produit final.
5. Prélèvement de taxes chez les fabricants pour financer la stratégie de sortie des producteurs, comme aux États-Unis.
6. Impôts supplémentaires sur les bénéfices des fabricants de cigarettes.

ANNEXE A

Commission présidentielle U.S. pour améliorer les perspectives économiques dans les communautés qui dépendent de la production du tabac tout en protégeant la santé

Le tabac à l'heure des décisions – Un appel à l'action Rapport final – 14 mai 2001

LES GRANDES LIGNES DU RAPPORT

- Les producteurs de tabac et leurs communautés sont en pleine crise économique sans précédent. En même temps, les inquiétudes du public concernant les menaces à la santé dues à l'usage des produits de tabac ont atteint un nouveau sommet. Résoudre ces deux crises demande une politique visionnaire sur le tabac dans ce pays.
- Réduire l'usage du tabac aux Etats-Unis et simultanément aider aux producteurs de tabac peut sembler un défi paradoxal. Cependant, des discussions entre les producteurs de tabac, les leaders des régions productrices de tabac et les représentants de la santé publique ont établi que ces groupes partagent de nombreux objectifs communs et supportent plusieurs politiques consistantes avec ces objectifs.
- De l'aide à court terme et à long terme est justifié pour les familles agricoles de tabac et leurs communautés en raison de deux facteurs :
 1. Les politiques antérieures du gouvernement fédéral sont responsables de la forte dépendance, sinon totale, de cette culture et de ce mode de vie ; et
 2. La réduction drastique de l'achat de feuilles de tabac U.S. depuis quelques années est le résultat de tendances complexes qui sont à la fois à long terme et globales.
- Le maintien d'un programme de tabac qui contrôle l'approvisionnement, garantit des prix minimum, place les permis de production dans les mains des producteurs et incorpore la protection de la santé et la sécurité est dans le meilleur intérêt des producteurs de tabac et de la santé publique.
- Du point de vue de réduction des dommages, il est dans le meilleur intérêt du secteur de la santé publique de mieux garantir la stabilité des quotas de production intérieure du tabac.
- Les producteurs de tabac devraient être compensés de façon juste et équitable pour leurs quotas pour qu'ils puissent faire face à la crise actuelle et réduire leur dépendance du tabac, et cette stratégie est dans le meilleur intérêt des producteurs de tabac et de la santé publique.
- On doit protéger le producteur de tabac U.S. et le public contre la concurrence étrangère injuste. Par exemple, des inspections plus approfondies et plus fréquentes des pesticides non

approuvés sur le tabac importé sont dans les meilleurs intérêts des producteurs de tabac, de leurs communautés et de la santé publique.

ANTÉCÉDENTS DE LA COMMISSION

- Le travail en vue d'établir un dialogue entre les producteurs de tabac et les leaders de la santé publique ont commencé en 1985, suite aux efforts du président américain Jimmy Carter.
- En 1989, le rapport d'une conférence nationale majeure coordonnée par les partisans de la santé publique soulignait que les efforts pour la réforme du programme de support du prix du tabac doit contrebalancer les inquiétudes du secteur de la santé et les intérêts de la famille qui cultive le tabac.
- En 1993, une conférence de la santé publique nationale sur le tabac recommandait d'accroître l'aide aux producteurs de tabac américains.
- Au milieu des années 1990, les discussions entre les partisans de la santé publique et les producteurs de tabac ont débuté avec ardeur.
- En 1998 le Southern Tobacco Communities Project, Concerned Friends for Tobacco, plusieurs associations de producteurs de tabac, l'American Heart Association, l'American Cancer Society, la campagne Tobacco-Free Kids et autres ont développé un ensemble de 10 principes clés partagés.

Les principes exprimaient un engagement mutuel à :

1. Réduire les maladies causées par les produits de tabac ; et
2. Assurer la prospérité et la stabilité futures du producteur de tabac américain et des régions productrices de tabac.

ANNEXE B

Présence accrue de feuilles de tabac étrangères dans les cigarettes canadiennes

Année	Production de feuilles provenant du Canada / Ventes (millions de livres)	Estimé du besoin de feuilles provenant du Canada requises (million de livres)	Estimé de l'usage de feuilles étrangères dans les cigarettes canadiennes (millions de livres)
1999	90,3	96,3	6
2000	74,2	93	18,8
2001	73,4	90,6	17,2
2002	63,2	83	19,8
2003	55,4	79,1	23,7
2004	50,3	73,8	23,5
2005	48,7	69,3	20,6
2006*	45	64,3	19,3
2007*	38	60,4	22,4

*Estimation des ventes minimum au Canada

Présence accrue de cigarettes moins chères dans le marché canadien

Année (T4)	Marques de prestige (part du marché de la cigarette canadienne)	Marques économiques (part du marché de la cigarette canadienne)
2002	92%	8%
2003	77%	23%
2004	55%	45%
2005*	??	??
2006*	??	??

* Les chiffres ne sont pas disponibles en raison de l'augmentation de la contrebande.

TOBACCO FARMERS IN CRISIS®

Formulaire d'enregistrement

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ N° RR _____ Indicatif postal : _____

N° 911 : _____

Téléphone : (____) _____ - _____

Télocopieur : (____) _____ - _____

C. élec. _____

Je suis un : ___ détenteur de quotas (passé ou présent) N° principal _____

Autres numéros _____

___ Cultivateur associé (passé ou présent)

___ Promoteur commercial

___ Autre _____

“TOBACCO FARMERS IN CRISIS”®

UN ORGANISME À BUT NON-LUCRATIF VISANT AU TRAITEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE DES CULTIVATEURS
FORCÉS À QUITTER LEUR PROFESSION LÉGALE ET À ABANDONNER LEURS MOYENS D'EXISTENCE AU
CANADA

Adhésion : 1 000,00 \$ + taxe sur les biens et services de 60,00 \$ = 1060,00 \$

Oui, je supporte cette cause ! Mon chèque n° _____ est joint.

Oui, je supporte cette cause ! Appelez-moi pour faire le nécessaire.

J'ai besoin de plus d'informations. Contactez-moi.

Je veux aider. Veuillez m'appeler.

Veillez envoyer le formulaire à :

**Tobacco Farmers in Crisis
P.O. Box 99, 36 Peel St, Simcoe, ON N3Y 4K8**